

**Conseil de Développement**  
**Vals de Gartempe et Creuse**

27, avenue Jourde – BP 15  
86450 PLEUMARTIN  
cdvge@free.fr

Janvier 2012

**Lettre d'information (N°1)**  
**aux membres du Conseil de Développement**  
**et aux personnes qui participent**  
**aux groupes de travail**

---

**Réunion du bureau du Conseil avec le  
Président et les Vice-Présidents de la  
Cté de communes**

---

À l'ordre du jour de cette réunion du 6 janvier : le fonctionnement du Conseil de Développement, sa relation avec le Conseil communautaire.

**Relevé de décisions :**

- Pour le secrétariat, toute demande doit être faite auprès d'Aurélie Bridier (Directrice Générale) qui répartira le travail auprès des secrétaires.
- Sandrine Teyssier, Agent de Développement, reste la référente du Conseil de Développement. Elle pourra être sollicitée, après demande faite auprès d'Aurélie Bridier, pour toutes informations utiles et pratiques. Pour la partie tourisme, Angélique Gagnot, chargée de développement tourisme à la Communauté de Communes, reste aussi notre interlocutrice privilégiée.
- Les animateurs des commissions peuvent inviter les Vice-présidents de la Communauté de communes à des réunions en fonction des sujets traités.
- Les chargés de mission de la Communauté de communes pourront être sollicités ponctuellement pour un accompagnement ou un soutien à des réflexions, mais ils ne participent plus d'office aux réunions.
- La relation entre le Conseil de Développement et les élus du Pays se fait via le «Groupe de Travail Stratégie» de la Communauté de communes. Les documents réalisés par le Conseil de Développement seront présentés à cette commission.
- Représentation du Conseil de Développement à des instances :
  - Jury Atelier de la Création : Madame Forestier et Monsieur Hurand
  - Comité Local d'Examen des Projets (CLEP) dans le cadre du CRDD 2007-2013 : actuellement M. Bigot y participe. Il est demandé à ce qu'au moins 2 membres du bureau du Conseil de Développement soient invités.

Un débat s'est engagé sur la difficulté à mobiliser les socio-professionnels. La pratique montre que les person-

nes participent à des réunions quand elles sont concernées par le sujet. C'est à partir des projets économiques précis qu'il sera possible de mobiliser des socio-professionnels. Il faut noter que la commission tourisme réunit les acteurs économiques du tourisme. La question de moindre participation concerne en fait surtout les agriculteurs, les artisans et les commerçants.

François Bigot fait le point sur un document de travail (culture) et un e-mail sur l'intercommunalité qui ont fait l'objet d'une vive critique.

- Les travaux conduits par le CD font suite à une «saisine» du Président de la CC, ou à une «auto saisine». Pour le travail sur la culture, c'est le Conseil qui s'est saisi de cette question : c'est là le seul sens de cette phrase qui a provoqué une irritation. Il ne faut surtout pas y voir une mise en cause du travail des élus et le CD est désolé de cette polémique totalement éloignée de ses intentions.
- C'est le Président de la Communauté de communes qui a saisi le CD sur la question de l'intercommunalité. Le CD a remis un avis le 28 mai 2011, qui se termine par une phrase relative au projet : «En conclusion, le Conseil de Développement pense qu'il faut plus que toujours se mobiliser autour de projets, portés par l'actuelle CdC ou celle qui lui fera suite, et ne pas prendre le prétexte du projet de schéma pour arrêter de penser l'avenir du territoire.» Effectivement, même si la formule peut sembler lapidaire, le CD a observé l'effet très démobilisateur du projet de réforme de l'intercommunalité. Le courrier visait à remobiliser les membres du CD après l'annonce du maintien des Vals de Gartempe et Creuse.

Le CD fait souvent référence aux «projets», car c'est bien là sa raison d'être, comme indiqué dans son règlement :

- Il est associé à l'élaboration du projet de territoire (la charte de Pays) et des programmes menés

dans le Pays.

- Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays et soumettre ses propositions à ce sujet.
- Il est informé de l'avancement des actions engagées pour la mise en œuvre du projet de développement du pays.
- Il participe à l'évaluation des programmes de développement.

### **Commission vie sociale, services au public, vie associative**

---

#### **Travail sur la Culture**

Une dernière réunion sur la culture s'est tenue au mois de décembre. Le rapport sur la culture sera présenté aux élus du Pays lorsqu'une date aura été arrêtée.

*Information :*

*Le groupe de travail du CD sur la culture avait débattu de la question d'une salle de spectacle à l'échelle du Pays. Vendredi 20 janvier, à La Roche-Posay, P. Moreau a annoncé "l'étude pour la construction d'une salle des fêtes auditorium à caractère intercommunautaire". Le CD ne peut que se réjouir de cette perspective.*

#### **Travail sur le sport**

Après la remise de ce rapport, le CD a l'intention de lancer un groupe de travail sur le sport. Cette perspective avait été énoncée lors de la journée des associations

### **Commission activités touristiques**

---

Didier Moulin va quitter le territoire cet été. Il convient donc de trouver un autre animateur pour cette commission... avis aux bénévoles !

En préalable, et en concertation avec Angélique Gagnot et les partenaires qui souhaiteront s'y associer, la liste des membres invités à participer aux travaux de la Commission tourisme va être remise à jour. Effectivement de nouveaux prestataires se sont installés sur le territoire et il semble important de les mobiliser et de les intégrer au mieux.

*Information :*

*La Roche-Posay acquiert le statut de station classée (annoncé par Pascale Moreau, maire de la commune). Cela confirme le potentiel touristique des Vals de Gartempe et Creuse. Pour en savoir plus sur cette appellation, voir les textes :*

<http://www.tourisme.gouv.fr/territoires/station-classee/legislation.php>

La commission tourisme constate que la réforme de l'intercommunalité et la disparition du SIVOM de St-Savin qui finançait pour une large part l'office de tourisme d'Angles-sur-l'Anglin va permettre une réflexion nouvelle de la structuration touristique du territoire. La coordination entre les OT d'Angles-sur-L'Anglin et La Roche Posay reste à ce jour un sujet prioritaire.

### **Commission Patrimoine, habitat, environnement, identité du Pays**

---

La commission suit les travaux sur l'inventaire du Patrimoine. Après la commune de Vicq-sur-Gartempe, c'est celle de La Bussière qui est actuellement enquêtée. Lors de la dernière réunion, des perspectives ont été étudiées :

- L'élaboration par la communauté de Communes de préconisations pour des travaux de construction ou de rénovation (matériaux, couleurs, ouvertures, toiture...).
- L'adoption de plaques d'information (texte, illustration) devant certains édifices, pour une brève présentation historique. (On trouve déjà de telles plaques à St-Pierre-de-Maillé et La Roche-Posay).

### **Participation à des réunions avec d'autres Conseils de Développement**

---

En tant que Président du Conseil, François Bigot participe à des réunions organisées par la Région Poitou-Charentes, le Conseil Economique et Social ou la coordination des Conseils de Développement.

En 2011 il a participé à trois réunions :

- sur la réforme territoriale,
- sur les Transports à l'invitation de la Région Poitou-Charentes.
- sur les Indicateurs de Développement Durable, animée par le CESER.

Pour l'année 2012, il est actuellement prévu :

- un atelier organisé le 24 janvier pour les schéma régional de mobilité durable (développement et promotion des modes alternatifs),
- la préparation d'une soirée le 26 janvier sur le thème « vers une politique alimentaire à l'échelle du département de la Vienne », organisée par la coordination des conseils de développement. La soirée est prévue au musée Ste-Croix à Poitiers de 17 h 30 à 20 h 30.